Fontainebleau



ARRETE MUNICIPAL Nº 20.EC.491

Objet : Délégation de fonction et de signature d'officier d'état civil au profit de Monsieur Philippe DORIN, conseiller municipal – Célébration des mariages le 13 juin 2020

LE MAIRE,

Vu les articles L. 2122-18 et L. 2122-32 du Code général des collectivités locales,

Considérant que conformément à l'article L 2122-18, le maire a le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints, et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, ou dès lors que ceux-ci tous titulaires d'une délégation, à des membres du conseil municipal,

Considérant que Monsieur le Maire et qu'aucun Adjoint au Maire ne pourront assurer la célébration des mariages le 13 juin 2020,

Considérant qu'afin de permettre une bonne administration de l'activité communale, dont le service de l'état civil, il est nécessaire de prévoir une délégation de fonction et de signature à M. Philippe DORIN, conseiller municipal, le 13 juin 2020 pour assurer la célébration des mariages,

ARRETE

<u>Article 1er :</u> L'arrêté N°20.EC.458 en date du 3 juin 2020 portant délégation de fonction et de signature d'officier d'état civil au profit de Monsieur Philippe DORIN, conseiller municipal afin de célébrer des mariages le 13 juin 2020 est retiré.

Article 2:

Monsieur Philippe DORIN, conseiller municipal, est délégué, pour remplir le 13 juin 2020 les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages. Cette délégation de fonction vaut délégation de signature.



AR CONTROLE DE LEGALITE : 077-217701861-20200605-ARRT20EC491-AI en date du 05/06/2020 ; REFERENCE ACTE : ARRT20EC491

Article 3:

Monsieur le Directeur des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de Fontainebleau
- Monsieur le Président du tribunal de grande instance de Fontainebleau

Cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans les deux mois suivant son exécution,

Fait à Fontainebleau, le 05 juin 2020	
	Frédéric VALLETOUX
	Signé
	Maire de Fontainebleau
Publié le 5/06/2020 Notifié le	
Certifié exécutoire le 5/06/2020	
Sous l'identifiant 077-217701861-	